



www.cinq-cinq.fr

Pour une information complète, se référer à l'intérieur de l'étiquette



ATTENTION

Fabriqué dans l'U.E. / Produit à usage biocide (TP19, Répulsif - AL. Liquide, prêt à l'emploi)
Vaporisateur sans gaz

COMPOSITION : Contient de l'IR3535® 25% (m/m) (ethyl butylacetylaminopropionate - CAS 52304-36-6).
IR3535® est une marque déposée de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne.
CINQ SUR CINQ® est une marque Bausch & Lomb Incorporated ou de ses filiales.

©Bausch & Lomb Incorporated



3 401597 812231

AMM N°: FR-2019-0092-02-01 **100 mL**
354D06-04.21 / T4FR06 / NCO018162D

BAUSCH + LOMB
Laboratoire Chauvin - 416 rue Samuel Morse
F - 34000 MONTPELLIER - Tel : 04 67 12 30 30

PROPRIÉTÉS : Produit à usage biocide (TP19, Répulsif - AL. Liquide, prêt à l'emploi), destiné à l'usage humain, qui repousse efficacement les moustiques (*Aedes spp.* et *Culex spp.*, stade adulte) et les tiques (*Ixodes ricinus*, stade adulte et nymphes). Il est l'un des gestes de prévention notamment contre les vecteurs de la dengue, du chikungunya, du virus Zika et de la maladie de Lyme. Ne pas utiliser en conditions tropicales. Produit à usage cutané destiné au grand public.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION : Respecter les doses d'application du produit. Toujours lire l'étiquette avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées. Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas d'inefficacité. Retraitier en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé. La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection. Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs. En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ ZONES TEMPÉRÉES.

*Efficacité répulsive anti-moustiques jusqu'à 10 heures (2 applications/jour), anti-tiques jusqu'à 4 heures (1 application/jour) en conditions tempérées.

** Convient aux femmes enceintes et aux enfants à partir de 24 mois si les autres moyens de prévention se sont révélés insuffisants ou inefficaces.

Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains uniquement sur les zones suivantes :

- Adulte et enfants (> 12 ans) : Tête, ¾ des bras, ½ jambes, mains.
- Enfant de 24 mois à 11 ans : Idem sauf les mains.

Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage. Pour les enfants (< 12 ans), le produit doit être appliqué par un adulte. Ne pas appliquer sur les mains des enfants (< 12 ans). Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments. Tenir hors de portée des enfants. Eviter de respirer les vapeurs. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

Utilisation du répulsif contre les moustiques :

Zones à traiter : 0,68 mg / cm² de peau.

De 24 mois à 11 ans : 1 application/jour.

Enfant à partir de 12 ans et adulte : 2 applications/jour.

A titre d'exemple, le traitement des ¾ des bras correspond à 1-2 pulvérisation(s) chez l'enfant (2 ans) et 4-5 pulvérisations chez l'adulte, par bras. Nombre maximal de

pulvérisations : 13 chez l'enfant (2 ans) et 34 chez l'adulte.

Utilisation du répulsif contre les tiques :

Zones à traiter : 0,93 mg / cm² de peau.

Enfant à partir de 24 mois et adulte : 1 application/jour.

A titre d'exemple, le traitement des ¾ des bras correspond à 2-3 pulvérisations chez l'enfant (2 ans) et 5-6 pulvérisations chez l'adulte, par bras. Nombre maximal de pulvérisations : 16 chez l'enfant (2 ans) et 44 chez l'adulte.

CONTRE-INDICATIONS : Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 24 mois. Ne pas appliquer sur les muqueuses, des lésions cutanées étendues, ou en cas d'antécédents d'allergie cutanée.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI : Liquides et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation de yeux. Contient 2-hexyl-3-phényl-2-propénel (trans & cis), benzyl 2-hydroxybenzoate, (R)-p-mentha-1,8-diène et 3,7-diméthyl-6-octen-1-ol (citronello). Peut produire une réaction allergique. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Se laver les mains soigneusement après manipulation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou 01 45 42 59 59 ou appeler le 15/112. En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin. En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir. Garder l'emballage à disposition.

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage. Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés. Ne pas utiliser le produit au-delà de sa date de péremption.

Attention ! Ne pas pulvériser sur les objets environnants / accessoires portés. Après pulvérisation, laisser sécher avant tout contact avec les objets environnants / accessoires portés.